

Le BAFA est le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation.

Ce brevet est un diplôme de l'animation **volontaire** et **non professionnel**.

La seule condition d'inscription est d'avoir 17 ans au premier jour de la formation générale.

Le cursus du BAFA :

- 18 mois** / **30 mois** {
- Formation générale** en 8 jours en internat ou en externat
 - Stage pratique** de 14 jours en Accueil Collectif de Mineurs (accueil avec ou sans hébergement)
 - Approfondissement** de 6 jours autour d'une thématique en internat ou externat
- Jury BAFA** passage du dossier obligatoire pour obtention du diplôme dans la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de son domicile)

Les contenus de Formation générale :

Qu'est-ce qu'un enfant ? Connaissances sur les développements de l'enfant de 2 à 17 ans : physique, psychologique, sociaux. Le rythme de vie de l'enfant, les phénomènes de groupe, adapter ses activités en fonction de l'âge de l'enfant.

Pendant la formation il vous sera demandé de réfléchir aux besoins de l'enfant, de construire un outil et de le présenter au groupe.

Qu'est-ce qu'un animateur ? Connaître les rôles et fonctions d'un animateur socioculturel, la dimension éducative et les responsabilités de l'animateur, la réglementation en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), les taux d'encadrements.

Vous devrez être capable de proposer un temps d'animation seul face à un groupe.

Qu'est-ce qu'un projet ? Quels sont les différents projets qui existent en animation, leurs liens, qui les construits, quelle méthodologie de projet à mettre en pratique, comment construire des objectifs ?

Pendant la formation on demande de travailler en équipe pour concevoir, animer et évaluer un projet d'animation dans le but d'expérimenter des outils, et consolider les acquisitions théoriques.

Autres contenus de formation générale : Trouver un stage pratique (rédiger un CV, une lettre de motivation, se préparer à un entretien d'embauche), la prévention des conduites addictives, l'éducation populaire, sensibilisation au handicap, échanges de savoirs, ...

S'inscrire en formation BAFA



Actualités Missions et organisation Actions

BAFA **BAFD**

BAFA-BAFD

Pour vous inscrire, cliquez sur votre région de résidence sur la carte de France | [\(ci-contre\)](#)

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Les sessions de formation conduisant à la délivrance du BAFA et du BAFD sont organisées par des organismes de formation habilités par décision du ministre chargé de la jeunesse.

Le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, dans le cadre de la démarche de simplification des procédures administratives, vous permet désormais via notre site internet de gérer l'ensemble des démarches relatives à ces diplômes et notamment :

- De vous inscrire et de suivre en ligne l'évolution de votre cursus de formation BAFA et/ou BAFD ;
- Si vous êtes déjà titulaire du BAFA, de vous inscrire à une **qualification complémentaire** (unle - nenn&auak; activités de loisirs motorisées ou surveillance de baignade).



Pour cela rendez-vous sur le site internet suivant :

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

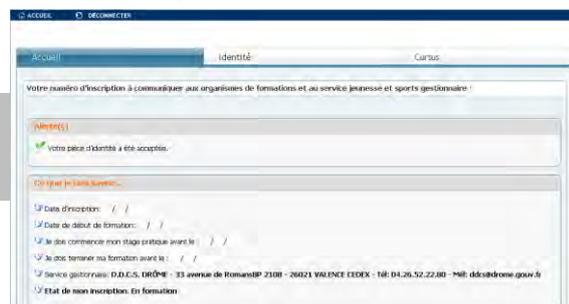
- 1/Cliquez sur la région administrative de votre domicile,
- 2/puis sur "s'inscrire" en haut à droite de la page.
- 3/Ensuite cliquez sur "je souhaite m'inscrire à une formation BAFA"
- 4/Cliquez sur " je n'ai pas encore de compte d'accès et je débute une formation". Il vous faut une adresse mail personnelle valide et créer votre mot de passe.
- 5/Complétez les zones de la page « préinscription » puis valider
- 6/Rendez-vous sur votre boîte mail, un message de confirmation d'inscription vous a été envoyé, Cliquez dessus, vous êtes inscrit.

Lors de ce message de confirmation vous recevez un numéro d'enregistrement .

Conseil : Conservez-bien votre numéro d'enregistrement, votre identifiant et votre mot de passe. Ils vont seront utiles tout au long de votre formation. Vous pouvez les imprimer !

Enfin télécharger, imprimer et remplir une fiche d'inscription sur :

www.staj.asso.fr/montelimar



Accueil D'identifier Cursus

Votre numéro d'inscription à communiquer aux organismes de formations et au service jeunesse et sports gestionnaire :

Identité

✓ Votre pièce d'identité a été acceptée.

Cliquez ici pour continuer...

✓ Date d'inscription : / /

✓ Date de début de formation : / /

✓ Je (les) commence mon stage pratique avant le : / /

✓ Je (les) termine ma formation avant le : / /

✓ Service gestionnaire : D.D.E.S. DRÔME - 33 avenue de RomansP 2100 - 26021 VALENCE CEDEX - Tél: 04.76.52.22.80 - Mail: dds@drôme.gouv.fr

✓ Etat de non inscription: En formation

L'évaluation en formation BAFA

Selon l'arrêté du 15 juillet 2015, la formation BAFA a pour objectif :

1-De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet.

2- D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ;
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

Ces fonctions et aptitudes sont déclinées en critères d'évaluation et expliquées pendant votre formation générale.

Pour réussir votre formation il faut être prêt à :

- travailler en équipe, partager ses idées, se positionner et prendre en compte la parole des autres,
- prendre des initiatives et être force de proposition,
- gérer la vie collective et quotidienne (repas, vaisselle, ménage, rangement, inventaire, etc.),
- vivre un rythme intense, et gérer son rythme de vie (et de sommeil),
- assimiler les contenus théoriques de formation,
- partager ses savoirs et ses connaissances,
- prendre la parole et s'exprimer devant un groupe,
- accepter et prendre en compte les critiques pour évoluer dans sa pratique.

Pendant la formation des temps **d'évaluations individuelles** sont mis en place (au minimum 2) pour permettre à chacun de pouvoir recevoir des avis et des conseils individualisés de la part des formateurs. En fin de session, en cas d'avis favorable (session satisfaisante), une appréciation personnalisée est donnée à chaque candidat pour lui permettre d'évoluer dans son cursus de formation.

Dans le cas où la session est non satisfaisante, l'équipe de formation rédige un rapport circonstancié s'appuyant sur les critères d'évaluation pour en expliquer les motifs. Un exemplaire de ce rapport vous est remis et un second envoyé à jeunesse et sport. Si une des trois étapes est évaluée comme non satisfaisante, vous ne perdez pas le bénéfice des sessions précédentes. Par exemple si votre stage pratique n'est pas validé, il faut refaire un stage pratique, sans recommencer une formation générale, ou si votre approfondissement n'est pas validé, il faut se réinscrire en approfondissement. En revanche, en cas de non validation de la première étape : formation générale, il faut commencer un nouveau cursus de formation. Attention de veiller à être dans les délais impartis !!!
A savoir : il est possible de demander une prolongation de délai de un an maximum auprès de jeunesse et sport à faire avant la fin de votre délai !

La formation BAFA avec STAJ Rhône-Alpes c'est :

- Un choix de formation en internat ou en externat à chaque période de vacances scolaires (zone A) et quelques-unes pendant le temps scolaire ;
- Des méthodes actives et ludiques pour s'approprier des contenus théoriques ;
- Une pédagogie basée sur un principe simple : « essai, erreur et recommencement » ;
- Un espace vous permettant d'expérimenter, de vous créer des outils ;
- Une réflexion sur le sens de la vie collective ;
- L'engagement d'une association agréée « Jeunesse et Education Populaire » par Jeunesse et Sport.

Pour plus d'information :

www.staj.asso.fr/montelimar

